CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10069** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2027**

ÉDITÉ LE 28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1995

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/09/2025

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SALON DE PROVENCE

Siret : 402 991 269 00034

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 36230

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 7245311804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 7245311804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : SUD EST BAT

Sigle : SUD EST BATIMENT

AVENUE DU LUXEMBOURG
Z.I. DES MOLIERES
13140 MIRAMAS

Téléphone : 04 90 17 33 43 **Fax :** 04 90 50 15 62

Portable : 0613615426

Responsabilité légale :
SPP HOLDING (938 873 197) / LAKRAR LAMY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : sud.est.bat@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 941 102 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	2	17/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/09/2026 14:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.